



Création de l'Association des Groupements du Groupe STELLANTIS

Une nouvelle structure associative est mise en place au service des Groupements de Concessionnaires du Groupe Stellantis.

Les Présidents de Groupements de Concessionnaires Automobiles des Marques Peugeot, Citroën & DS ont constaté que l'évolution de la Distribution Automobile nécessitait d'accélérer la **professionnalisation** de leurs Groupements. Ils ont souhaité mettre en commun leur expérience, leurs travaux, leurs réflexions afin d'assurer sur le long terme la rentabilité et la pérennité des Concessionnaires. A cette fin, ils ont décidé la constitution d'une « Association des Groupements du Groupe Stellantis » afin de pouvoir affirmer l'existence d'une **cohésion des réseaux** travaillant avec le Groupe Stellantis et de pouvoir **mettre en commun les ressources nécessaires** à la défense de leurs intérêts **sur des sujets transversaux et communs aux différentes Marques**.

Jacques-Edouard Daubresse est nommé Directeur Général de cette structure en appui des Secrétaires Généraux de chaque Groupement : Jacques Rio et Jean-Pierre Pain.

Cette structure est chargée de la coordination et de l'animation des sujets transversaux. Elle s'appuie sur les ressources de chaque Groupement et les complète si besoin. En étroite collaboration avec leurs Secrétaires Généraux, elle travaille **au service des différents Groupements** qui conservent pleinement leur rôle et leurs attributions.

Une présidence tournante est installée. Christophe DELUC (Président du Groupement des Concessionnaires Citroën/DS) assurera la présidence la première année ; François MARY (Président du Groupement des Concessionnaires Peugeot) la vice-présidence.

« A un moment très important de l'évolution de la Distribution Automobile et devant les multiples défis qui attendent les réseaux, il nous est apparu nécessaire d'accélérer les synergies déjà engagées depuis maintenant plusieurs années entre nos différents Groupements, comme récemment sur le sujet des nouveaux contrats. », déclare Christophe Deluc

« Cette nouvelle structure mise au service de nos Groupements nous permettra de gagner en efficacité dans le traitement des sujets transversaux. Naturellement, chaque Groupement garde sa pleine autonomie, notamment sur les sujets qui lui sont spécifiques et qu'il continuera à traiter en direct avec le Constructeur. Cette structure est ouverte aux autres Groupements du Groupe Stellantis qui souhaiteront en bénéficier. », déclare François Mary.